Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_103_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi deux juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 23 juin 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Sébille, Maire, Mmes Le Bodic, Célard, Perrin, Charbonnier, Pasquier, Lecomte-Durouil, Rebout, Leclerre, Le Floch, Gicquel, Marroi, Guillou et MM. Thébaut, Rigault, Célard, Berthe, Le Douairon, Pédron, Guilbaud, Valiente, Duranton, Groyer, Roudaut, Morio et Charcosset

Absents ayant donné pouvoir :
Madame Ogier à Madame Marroi
Monsieur Oudar à Monsieur Célard
Madame Keryjaouen à Madame Le Bodic
Monsieur Hazo à Monsieur Rigault
Madame Le Cadre à Monsieur Sébille
Monsieur Mouaci à Monsieur Thébaut

Absente : Mme Ménahèze

Secrétaire de séance : Thierry Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Absente : 1

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 32

2026-07-02- N°FON 103/2026 - Délibération sur l'acquisition de la parcelle AC 46 rue des sports

Monsieur Rigault expose le bordereau suivant

Les propriétaires de la parcelle cadastrée AC 46, située rue des Sports ont décidé de mettre en vente ce bien immobilier et de le proposer à la commune.

Ce bien est situé dans un secteur stratégique du projet de requalification du centre-ville au regard de sa situation entre le centre ancien et les différents équipements publics ;

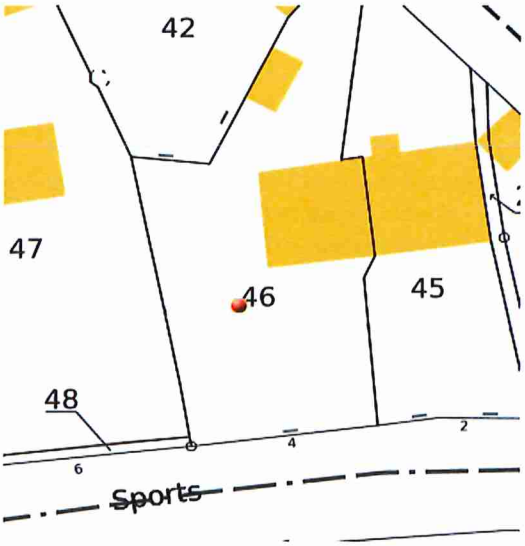
La commune souhaite maîtriser les ensembles immobiliers situés dans ce secteur afin que ce futur quartier accueille en cohérence, des équipements et des services, et respecte une densité minimale de logements ;

Ainsi, l'acquisition de cette parcelle s'inscrit dans le cadre de la politique de réserve foncière déjà engagée sur ce secteur ;

Dès lors, il est proposé, après accord des propriétaires concernés, l'acquisition de la parcelle AC 46 d'une surface de 773 m² au prix de 260 000 €.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_103_DEL-DE





Vu l'avis de France Domaine

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

AUTORISE le maire ou son représentant à procéder à l'acquisition au prix de 260 000€ la parcelle AC 46

DIT QUE les frais d'acte notarié seront à la charge de la commune

DONNE pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

A Theix-Noyalo, le 02 juillet 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE